

## Article

*Rapport de l'Enquête sociale générale  
de 2007*

# Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés



9 septembre 2008



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

## Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés

par Grant Schellenberg et Yuri Ostrovsky

Après de nombreuses années de débat public autour du vieillissement de la population du Canada, les premiers enfants de la génération de l'après-guerre sont au seuil de la retraite. Ceux qui sont nés en 1946 auront 62 ans cette année — l'âge moyen de la retraite selon l'Enquête sur la population active — et, au cours de la prochaine décennie, un plus grand nombre de Canadiens que jamais auparavant prendront leur retraite. De quelle façon envisagent-ils ce passage? Quand prévoient-ils se retirer et dans quelle mesure leurs projets sont-ils arrêtés? Estiment-ils s'être suffisamment préparés financièrement? Voilà le genre de questions auxquelles nous nous intéressons dans cette série de *Tendances sociales canadiennes* consacrée au Rapport de l'Enquête sociale générale de 2007.

Nous examinerons l'âge auquel les Canadiens de 45 à 59 ans ont l'intention de prendre leur retraite, la solidité de leurs projets et leurs attentes quant à leur revenu de retraite. Dans les trois cas, il s'agit d'évaluations subjectives — fondées sur les espoirs et les préoccupations des intéressés, les circonstances dans lesquelles ils se trouvent et

l'information dont ils disposent. Nul ne sait si leurs projets et attentes se réaliseront, mais les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 montrent que tout dépendra de leurs caractéristiques démographiques, professionnelles et financières. Tels sont les points abordés dans le présent article.

### Environ la moitié des quasi-retraités prévoient se retirer entre 60 et 65 ans

Dans le cadre de l'ESG de 2007, les « quasi-retraités » — définis en tant que Canadiens de 45 à 59 ans non retraités — ont répondu à plusieurs questions sur leurs projets de retraite et leurs attentes à cet égard (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). Les trois quarts des répondants ont fourni un âge précis à la question : *À quel âge prévoyez-vous prendre votre retraite?* Les autres répondants ont déclaré qu'ils ne le savaient pas (14 %) ou qu'ils n'avaient pas l'intention de se retirer (11 %).

Chez l'ensemble des quasi-retraités (incluant ceux qui n'ont pas l'intention de se retirer ou qui ne savent pas quand ils prendront leur retraite), 22 % prévoient quitter la population active avant 60 ans

alors que 25 % prévoient le faire entre l'âge de 60 et 64 ans. L'âge de 65 ans demeure un point de référence important pour la retraite, 25 % des quasi-retraités ayant planifié de quitter le marché du travail à cet âge. Finalement, un autre 4 % des quasi-retraités prévoient prendre leur retraite à 66 ans ou plus.

Devant la récente montée des taux d'activité des travailleurs âgés au Canada<sup>1</sup>, on peut se demander si les Canadiens remettent aussi à plus tard leurs projets de retraite. Grâce aux données de l'Enquête sur le vieillissement et l'autonomie de 1991 et de l'Enquête sociale générale de 2002 et de 2007, il est possible de répondre à cette question. Ces enquêtes utilisant des plans d'échantillonnage différents, notre analyse se limitera aux personnes de 45 à 59 ans qui ont travaillé tout le long des 12 mois ayant précédé chaque enquête. Par ailleurs, nos données étant tirées de trois enquêtes différentes, nos estimations peuvent être affectées par les différences de contenu des questionnaires et des plans d'échantillonnage. Il y a donc lieu d'en interpréter les résultats avec prudence.

Entre 1991 et 2007, la proportion des quasi-retraités de 45 à 49 ans prévoyant prendre leur retraite avant

l'âge de 60 ans a diminué d'environ 4 points de pourcentage, tandis que celle des quasi-retraités prévoyant se

retirer à 65 ans ou plus a augmenté d'environ 7 points de pourcentage (tableau 1).

Des tendances semblables sont observables chez les quasi-retraités de 50 à 54 ans, la proportion d'entre eux qui prévoient se retirer avant l'âge de 60 ans ayant diminué d'environ 4 points de pourcentage. Ces tendances ne sont pas évidentes chez les quasi-retraités de 55 à 59 ans.

De façon générale, ces données semblent indiquer que les Canadiens à la fin de la quarantaine et au début de la cinquantaine ont repoussé leurs projets de retraite. Les données de l'Enquête sur la population active vont dans le même sens, l'âge de la retraite des employés masculins du secteur privé s'étant établi à un creux de 61,4 ans en 2000 pour augmenter à 62,3 ans en 2007. De même, l'âge moyen de la retraite des employées de sexe féminin dans ce secteur a crû de 60,7 à 61,6 ans au cours de cette période<sup>2</sup>.

Le tableau 1 indique aussi le degré d'incertitude des Canadiens dans la quarantaine et la cinquantaine

TSC

Tableau 1 Les Canadiens prévoient prendre leur retraite plus tard que par le passé

Groupe d'âge	Âge prévu de la retraite				Total
	Avant 60 ans	Entre 60 et 64 ans	À 65 ans et plus	N'ont pas l'intention de se retirer/ Ne savent pas quand ils se retireront	
	pourcentage				
<b>45 à 49 ans</b>					
1991	34,3	20,0	20,0	25,7	100
2002	32,2	19,5	22,4	26,0	100
2007	29,8	21,9	27,4	20,9	100
<b>50 à 54 ans</b>					
1991	29,4	23,6	22,2	24,8	100
2002	26,5	22,6	23,6	27,3	100
2007	25,2	27,0	25,4	22,4	100
<b>55 à 59 ans</b>					
1991	5,5	37,8	30,7	26,1	100
2002	9,4	32,9	30,3	27,3	100
2007	9,4	33,4	30,9	26,3	100

Note : Âge prévu de la retraite des travailleurs à temps plein (52 semaines), âgés de 45 à 59 ans, Canada, 1991, 2002 et 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le vieillissement et l'autonomie de 1991 et Enquête sociale générale de 2002 et de 2007.

TSC

## Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données de notre étude sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 de Statistique Canada. La population visée se composait de toutes les personnes de 45 ans ou plus qui résidaient au pays, les habitants du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les pensionnaires à plein temps des établissements étant exclus.

L'ESG de 2007 utilisait une **définition subjective de la retraite**.

Ont été considérées comme retraitées les personnes qui ont dit que leur « activité principale » des 12 derniers mois avait été « la retraite », de même que celles qui ont répondu par l'affirmative à la question suivante : « Avez-vous déjà pris votre retraite d'un emploi ou d'une entreprise? » Il n'a pas été précisé ce que l'on entendait par « retraite ».

Notre analyse des **quasi-retraités** porte uniquement sur les répondants à l'ESG 1) de 45 à 59 ans, 2) qui n'ont jamais pris leur retraite et 3) qui avaient un emploi ou avaient occupé un emploi durant les 12 mois ayant précédé l'étude.

Selon les données de l'ESG, il y avait 7,2 millions de Canadiens de 45 à 59 ans en 2007. De ce nombre, 80 % des répondants étaient

toujours au travail ou avaient récemment occupé un emploi lors de l'Enquête de 2007 et n'avaient jamais pris leur retraite. Pratiquement tous les répondants (plus de 99 %) ont répondu aux questions de l'ESG concernant leurs projets de retraite.

Environ le quart des 45 à 59 ans exclus de notre analyse avaient un travail lorsque l'enquête a eu lieu, mais avaient déclaré s'être déjà retirés au moins une fois (ils représentaient 4,9 % de l'ensemble des 45 à 59 ans). Un peu plus du quart des 45 à 59 exclus avaient quitté la population active et ne travaillaient plus (ils représentaient 5,6 % de l'ensemble des 45 à 59 ans). À peu près la moitié des personnes exclues ne travaillaient plus, mais avaient déclaré n'avoir jamais pris leur retraite. Il s'agissait principalement de femmes ayant quitté la population active plus jeunes. Ces personnes représentaient 9,7 % de l'ensemble des 45 à 59 ans. Nous n'avons pas fait de correction pour tenir compte d'un éventuel biais d'échantillonnage découlant de l'exclusion des personnes déjà retraitées. Dans l'ensemble, notre échantillon de 9 241 répondants est représentatif d'environ 5,7 millions de Canadiens non retraités de 45 à 59 ans.

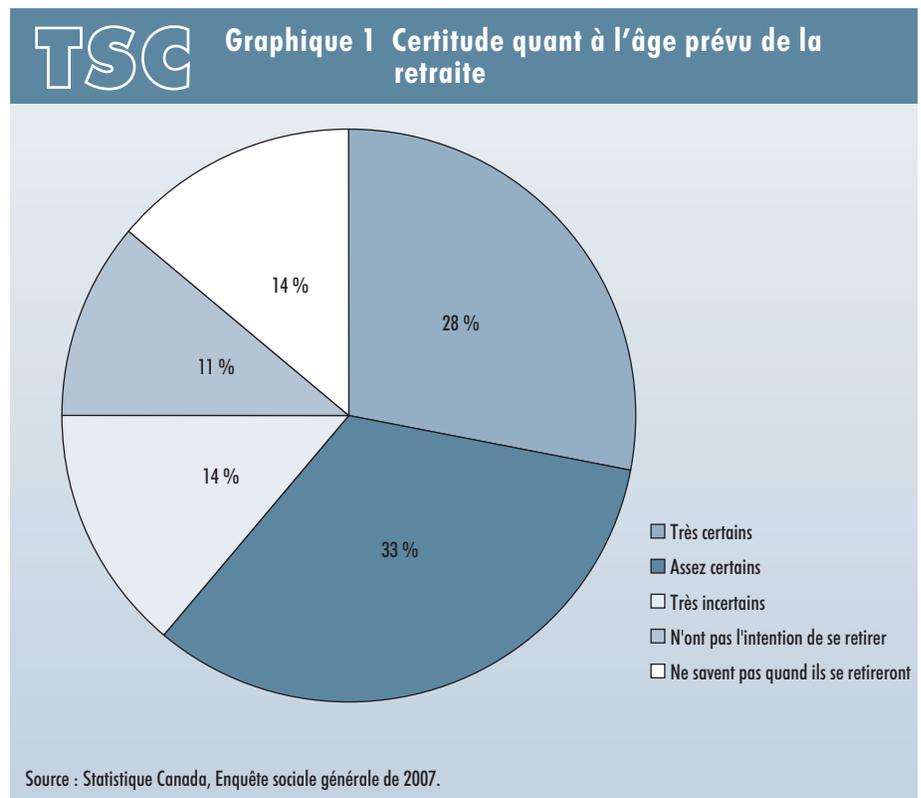
quant au choix du moment de leur retraite. Pour chaque année d'enquête, environ une personne sur quatre a déclaré ou bien ne pas avoir l'intention de se retirer ou bien ne pas savoir quand elle prévoyait le faire. Il ne faut sans doute pas s'étonner de cette situation, étant donné que les intéressés ne prévoient pas prendre leur retraite avant 10, 15 ou même 20 ans et que beaucoup de choses peuvent survenir au cours de cette période. L'ESG de 2007 nous présente des données supplémentaires sur le degré d'incertitude quant à la retraite et donne à penser que cette incertitude pourrait être plus importante que ne le montre le tableau 1.

### Six quasi-retraités sur dix sont certains de pouvoir prendre leur retraite comme prévu

Outre les questions sur l'âge auquel ils prévoient prendre leur retraite, on a demandé aux répondants à l'ESG de 2007 s'ils étaient très certains, assez certains ou très incertains d'être en mesure de prendre leur retraite à l'âge prévu. La plupart des quasi-retraités se sont déclarés confiants à cet égard, 28 % d'entre eux se disant « très certains » et 33 % d'entre eux « assez certains » de se retirer comme prévu (graphique 1).

Dans l'ensemble, un peu plus de 60 % des quasi-retraités sont raisonnablement certains de la date à laquelle ils quitteront la population active. Parmi les quasi-retraités qui sont moins confiants à cet égard, environ 14 % des quasi-retraités indiquent un âge prévu de retraite, mais ne sont pas du tout certains de réaliser leur projet, alors que le quart d'entre eux déclarent ou bien ne pas savoir quand ils prendront leur retraite (14 %) ou ne pas avoir l'intention de se retirer (11 %).

Les personnes certaines de l'âge prévu de leur retraite s'attendent généralement à quitter la population active avant celles qui sont incertaines. Par exemple, parmi les quasi-retraités qui sont « très certains » de réaliser leur projet,



**TSC Tableau 2 Les quasi-retraités qui ne sont pas certains du moment de leur retraite s'attendent à la prendre plus tard**

Ceux qui planifient prendre leur retraite...

Certitude quant à l'âge prévu de la retraite	Avant l'âge de 60 ans	Entre 60 et 64 ans	À 65 ans	À 66 ans et plus	Total	Âge moyen
	pourcentage				ans	
Très certains †	33,3	31,0	30,8	4,9	100,0	60,8
Assez certains	29,5	36,9*	29,7	3,9	100,0	60,8
Très incertains	19,3*	31,3	43,0*	6,4	100,0	62,1
<b>Total</b>	<b>29,0*</b>	<b>33,6</b>	<b>32,6</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>61,0</b>

† Groupe de référence.  
 \* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à p < 0,05.  
 Note : Quasi-retraités de 45 à 59 ans. Exclut les quasi-retraités qui ne sont pas certains quand ils prendront leur retraite ou qui n'ont pas l'intention de la prendre.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

environ le tiers s'attend à quitter la population active avant 60 ans, un autre tiers entre 60 à 64 ans et le dernier tiers à 65 ans ou plus (tableau 2). Par contre, environ la

moitié des quasi-retraités qui sont « très incertains » de leurs projets de retraite s'attendent à travailler au moins jusqu'à 65 ans.

## La plupart des quasi-retraités s'attendent à un revenu de retraite suffisant

En ce qui concerne les attentes quant à leur avenir financier, on a demandé aux répondants de l'ESG<sup>3</sup> s'ils

estimaient que leur revenu du ménage et leurs placements suffiraient à assurer le maintien de leur niveau de vie à la retraite.

La plupart des répondants ont une perception positive de leur avenir

financier, 62 % d'entre eux s'attendant à un revenu de retraite « suffisant » leur permettant de maintenir leur niveau de vie, tandis que 7 % d'entre eux s'attendent à ce qu'il soit « plus que suffisant » (graphique 2). D'autres sont moins confiants, 19 % d'entre eux s'attendant à un revenu de retraite « à peine suffisant », 9 % à un revenu « insuffisant » ou « nettement insuffisant ». Environ 3 % d'entre eux ne le savent tout simplement pas.

Nous devons rappeler aux lecteurs que si ces estimations sont fondées sur une planification et des calculs prudents, elles peuvent aussi avoir été formulées faute de données fiables et indiquent des préoccupations face à un avenir financier qui se situe encore loin dans le temps. Cette question est abordée de façon plus précise dans l'article intitulé « Le casse-tête de la retraite — comment s'y retrouver »<sup>4</sup>.

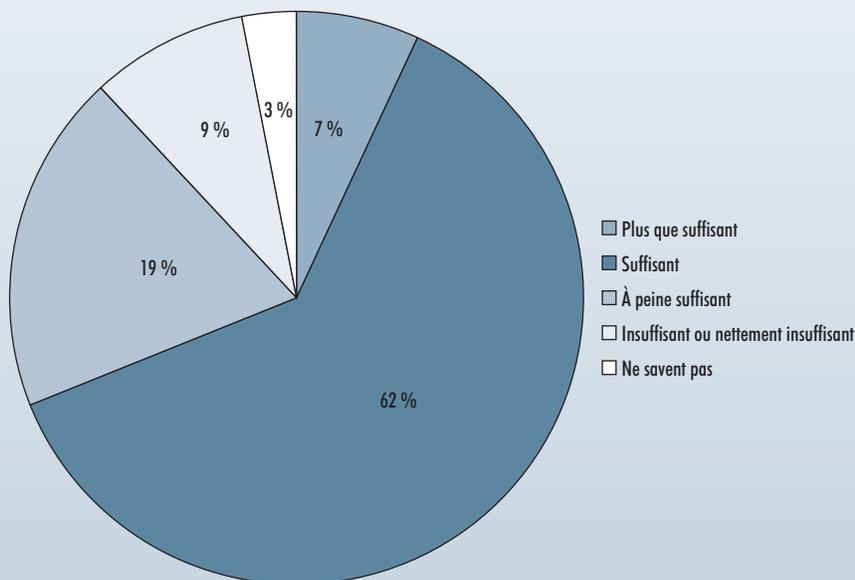
### Le caractère suffisant du revenu de retraite prévu est lié à des projets plus certains

La certitude quant à l'âge prévu de la retraite et les attentes positives quant aux revenus de retraite sont interreliées. Plus de 90 % des quasi-retraités qui s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant et leur permettra de maintenir leur niveau de vie sont très certains ou assez certains de l'âge auquel ils prendront leur retraite (tableau 3), alors que c'est le cas d'environ 43 % de ceux qui s'attendent à un revenu de retraite insuffisant.

Dans l'ensemble, les projets et les attentes quant au choix du moment de la retraite, le degré de certitude et le caractère suffisant du revenu de retraite tendent souvent à ne faire qu'un. Les personnes les plus incertaines quant à leurs projets de retraite prévoient souvent travailler jusqu'à 65 ans et sont souvent incertaines par rapport à leur revenu de retraite. Celles qui sont certaines de leurs projets se retirent vers l'âge de 60 ans et se montrent confiantes quant à leur avenir financier.

TSC

Graphique 2 Les deux tiers des quasi-retraités s'attendent à avoir un revenu de retraite suffisant ou plus que suffisant pour maintenir leur niveau de vie



Note : Quasi-retraités de 45 à 59 ans. Exclut les quasi-retraités qui ne sont pas certains quand ils prendront leur retraite ou qui n'ont pas l'intention de la prendre.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

TSC

Tableau 3 Projets incertains lorsque le revenu de retraite semble insuffisant

	Certitude quant à l'âge prévu de la retraite			Total
	Très certains	Assez certains	Très incertains	
	pourcentage			
<b>Attentes quant à la suffisance du revenu de retraite</b>				
Suffisant/plus que suffisant †	46,5	44,3	9,1	100,0
À peine suffisant	17,2*	51,1*	31,7*	100,0
Insuffisant	14,6*	28,8*	56,6*	100,0
<b>Total</b>	<b>37,4*</b>	<b>43,9</b>	<b>18,7*</b>	<b>100,0</b>

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Note : Quasi-retraités de 45 à 59 ans. Exclut les quasi-retraités qui ne sont pas certains quand ils prendront leur retraite ou qui n'ont pas l'intention de la prendre.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

Trois variables de résultats sont utilisées dans les modèles d'analyse à plusieurs variables. Pour commencer, le modèle par probits ordonnés sert à déterminer les facteurs liés à la probabilité d'être très certain, assez certain, très incertain ou ignorant du moment où l'on prendra sa retraite. Ensuite, un modèle de régression linéaire énonce les caractéristiques liées à l'âge prévu de la retraite. Enfin, un modèle par probits ordonnés permet d'établir la corrélation avec la probabilité qu'on s'attende à ce que le revenu de retraite soit très suffisant ou suffisant, à peine suffisant ou insuffisant.

Ces modèles sont utilisés pour des échantillons plus ou moins différents de répondants à l'ESG. Le premier porte sur la certitude et exclut les 11 % de répondants qui déclarent ne pas avoir l'intention de se retirer. Les données ne permettent pas d'affirmer que cette intention reflète une incertitude quant au choix du moment de la retraite ou s'il s'agit d'un projet arrêté. Les deux autres modèles sont limités aux 75 % de quasi-retraités qui ont répondu aux questions sur l'âge auquel ils prévoient prendre leur retraite de même que sur leurs attentes quant à leur revenu de retraite. Ceux qui ont déclaré ne pas avoir l'intention de se retirer ou qui ne savaient pas quand ils prendraient leur retraite n'ont pas eu à répondre à ces questions.

Un ensemble cohérent de variables explicatives est inclus dans les trois modèles. Les variables démographiques comprennent le sexe,

l'âge, le carré de l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant et l'état de santé. Les caractéristiques d'emploi incluent la catégorie de travailleur, soit rémunéré ou autonome, la syndicalisation, la durée d'occupation d'un emploi, ainsi que la profession. Les caractéristiques financières sont le revenu du ménage, les cotisations à un REER au cours des cinq années précédentes et la valeur des avoirs accumulés dans un REER, et enfin le mode d'occupation d'un logement. Tous les modèles sont calculés à l'aide de poids *bootstrap* pour corriger les estimations de variances découlant du plan d'échantillonnage.

Les résultats des modèles à plusieurs variables présentés aux tableaux A.10 et A.12 figurent comme « effets marginaux » pour en faciliter l'interprétation. Ces effets montrent dans quelle mesure la probabilité prédite d'un résultat change (s'attendre à un revenu de retraite insuffisant, à peine suffisant ou suffisant, par exemple) lorsque la valeur d'une caractéristique donnée est légèrement modifiée. Par exemple, le modèle du tableau A.10 prédit que lorsque les autres variables sont maintenues à leur valeur moyenne, 29 % des personnes sont très certaines de l'âge auquel elles prévoient prendre leur retraite. Le modèle prédit aussi que les personnes qui ne sont ni mariées ni en union libre sont 4,5 points de pourcentage moins susceptibles que celles qui le sont d'être très certaines de l'âge de leur retraite.

Les différences entre les perspectives de retraite des personnes de 45 à 59 ans sont en corrélation avec diverses caractéristiques démographiques et financières, de même qu'avec des facteurs liés au marché du travail. Cette question peut être examinée sous deux angles différents.

On peut d'abord comparer les proportions de personnes de groupes différents qui ont une idée précise de leurs projets ou attentes de retraite — par exemple, les travailleurs rémunérés et les travailleurs autonomes qui prévoient prendre leur retraite avant 60 ans. Les comparaisons de ce genre ne tiennent pas compte du fait que ces projets et attentes peuvent être influencés par d'autres caractéristiques qui varient systématiquement entre les groupes — par exemple, le fait

d'avoir un régime de pension ou non. Toutefois, elles offrent quand même une vue d'ensemble utile des différences et résument les diverses circonstances de la vie des gens. Ces données descriptives sont présentées aux tableaux A.1 à A.9.

On peut aussi utiliser des techniques d'analyse qui « tiennent compte » de caractéristiques observables, comme la participation à un régime de pension, le revenu et l'état de santé pour déterminer dans quelle mesure les différences observées entre ces projets et attentes sont attribuables à des caractéristiques particulières. Les résultats de cette approche, fondée sur une série de modèles, sont présentés aux tableaux A.10 à A.12 (voir « Modèles d'analyse à plusieurs variables »).

Les points saillants de ces deux approches suivent.

## Les hommes et les personnes seules prévoient travailler plus longtemps

On observe de légères différences entre les projets et les attentes de retraite des hommes et des femmes. Les femmes sont légèrement plus susceptibles d'être incertaines quant au choix du moment de leur retraite. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à douter qu'elles auront un revenu suffisant à la retraite (tableau 4). Lorsque l'on tient compte d'autres facteurs, les différences d'incertitude entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au moment de la retraite persistent tandis que celles liées au revenu de retraite s'estompent. Le modèle montre aussi que les femmes prévoient se retirer de la population active près de 9 mois avant les hommes<sup>5</sup>.

	Certitude quant à l'âge prévu de la retraite		Âge prévu de la retraite		Revenu de retraite
	Très incertains ou ne savent pas	Assez ou très certains	Avant 60 ans <sup>1</sup>	À 65 ans et plus <sup>1</sup>	S'attendent à un revenu de retraite suffisant <sup>1</sup>
pourcentage					
<b>Sexe</b>					
Hommes †	26,0	62,7	28,0	38,3	70,8
Femmes	30,7*	59,8	30,1	36,3	65,6*
<b>État matrimonial</b>					
Marié ou en union libre †	26,7	63,4	30,4	34,7	71,6
Autre	33,7*	53,5*	23,6*	47,8*	55,4*
<b>Statut d'immigrant</b>					
Né au Canada †	26,5	63,7	31,9	35,2	70,6
A immigré avant 1975	30,7	57,6*	22,1*	37,9	67,3
A immigré entre 1975 et 1989	33,7*	55,5*	19,0*	43,4*	59,3*
A immigré depuis 1990	39,9*	44,2*	9,3 <sup>E*</sup>	60,3*	50,1*
<b>Santé autodéclarée</b>					
Excellente †	23,8	65,3	34,1	31,8	78,4
Très bonne	25,8	64,6	30,1	34,9	70,7*
Bonne	33,3*	56,4*	23,3*	45,1*	58,4*
Passable à mauvaise	39,1*	46,6*	23,1*	46,0*	49,9*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Les pourcentages sont basés sur les répondants ayant indiqué un âge prévu de retraite. Les répondants qui ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de se retirer ou qui ne savaient pas quand ils se retireraient ont été exclus.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

Alors que la plupart des Canadiens à l'approche de la retraite sont mariés ou en union libre (75 %), un sur quatre ne l'est pas<sup>6</sup>. Les plans et les attentes de retraite diffèrent selon l'état matrimonial. Les personnes qui ne sont ni mariées ni en union libre sont moins susceptibles que leurs homologues qui le sont d'être certaines du moment où elles prendront leur retraite (54 % et 63 % respectivement) et sont moins confiantes quant à leurs économies de retraite (55 % et 72 %).

Cet écart est en partie attribuable au faible revenu du ménage des personnes seules<sup>7</sup>. Pourtant, même compte tenu de ce facteur et d'autres caractéristiques, elles restent moins susceptibles que leurs homologues mariés ou en union libre d'être confiantes concernant leurs projets

de retraite (un écart de près de 5 points de pourcentage) et leurs économies de retraite (un écart de 8 points de pourcentage). De plus, en tenant compte d'autres facteurs, elles prévoient prendre leur retraite environ 7 mois plus tard que leurs homologues mariés ou en union libre.

### Les immigrants ont des défis à relever

Les immigrants au Canada, particulièrement ceux qui arrivent à l'âge adulte, peuvent faire face à des défis uniques quant à leurs préparatifs de retraite. La trajectoire de leur carrière et de leurs gains est souvent perturbée et freine leur capacité d'épargne. En outre, la durée de leur résidence au Canada a des répercussions sur leur admissibilité

à la Sécurité de la vieillesse et sur les cotisations qu'ils peuvent verser à un régime de pension public ou privé. Un corpus de recherches de plus en plus riche indique également que les immigrants arrivés au cours des années 1990 réussissent moins bien sur le marché du travail que ceux arrivés durant les années 1970 et 1980<sup>8</sup>.

Les perspectives de retraite des immigrants sont visiblement différentes de celles des personnes nées au Canada. C'est ainsi que les quasi-retraités qui ont immigré depuis 1990 sont beaucoup moins susceptibles que les Canadiens nés au pays d'être certains de leurs projets de retraite (44 % et 64 %), d'être confiants quant à leurs économies de retraite (50 % et 71 %) et de prévoir se retirer avant 60 ans (9 % et 32 %).

Les immigrants arrivés dans les années 1980 ont aussi des perspectives de retraite moins favorables que les Canadiens nés au pays. Une bonne partie de cet écart s'explique par les caractéristiques professionnelles et financières des immigrants. Pourtant, même compte tenu de ces facteurs, les immigrants restent moins susceptibles que leurs homologues nés au Canada de prévoir que leur revenu de retraite sera suffisant, soit 7 points de pourcentage de moins que ceux qui sont arrivés dans les années 1990 et 8 points de pourcentage de moins que ceux arrivés entre 1975 et 1989.

### **Les gens en santé ont plus de certitude quant à leurs projets de retraite**

La santé est un facteur important du passage à la retraite et elle est nettement en corrélation avec les projets et les attentes des intéressés. Alors que près des deux tiers des gens qui se considèrent en très bonne ou en excellente santé affichent leur certitude quant au choix du moment de la retraite, ce n'est le cas que pour moins de la moitié de ceux qui déclarent être en assez bonne santé ou avoir une mauvaise santé. De même, les gens qui disent qu'ils ont une très bonne santé ont des attentes plus positives quant à leur revenu de retraite et sont plus susceptibles de prévoir prendre leur retraite avant 60 ans que ceux qui disent que leur santé est mauvaise ou passable.

Des différences importantes demeurent quand on tient compte d'autres facteurs, notamment de l'emploi et de la situation financière. Comparativement aux quasi-retraités qui déclarent que leur santé est excellente ou très bonne, par exemple, les personnes qui estiment avoir une bonne santé ou une santé passable ou mauvaise sont moins susceptibles de prévoir que leur revenu de retraite sera suffisant et d'être certaines quant à l'âge auquel elles prévoient prendre leur retraite.

Enfin, parmi les quasi-retraités qui ont fixé la date à laquelle ils prévoient

prendre leur retraite, environ 45 % de ceux qui ont une bonne santé ou une santé passable ou mauvaise prévoient continuer à travailler jusqu'à l'âge de 65 ans, même si un bon nombre d'entre eux doutent d'avoir un revenu de retraite suffisant pour le faire.

### **Les projets de retraite varient considérablement selon les caractéristiques d'emploi**

Les projets et les attentes de retraite sont rattachés à diverses caractéristiques d'emploi. Lorsque l'on considère la situation d'emploi, les plans et les attentes des travailleurs autonomes diffèrent nettement de ceux des travailleurs rémunérés.

Il est particulièrement remarquable que près d'un travailleur autonome sur quatre (22 %) déclare ne pas avoir l'intention de se retirer, comparativement à moins de 1 travailleur rémunéré sur 10 (8 % — tableau A.2). Dans ces deux groupes, cette intention est plus fréquente chez les personnes ayant le moins de ressources financières (tableau A.3). Parmi les travailleurs autonomes qui disent savoir à quel âge ils prévoient prendre leur retraite, près de la moitié (47 %) s'attendent à continuer à travailler jusqu'à l'âge de 65 ans (tableau 5).

Les projets et les attentes diffèrent aussi considérablement selon diverses autres caractéristiques d'emploi. Par exemple, les travailleurs non syndiqués sont moins susceptibles que les syndiqués de prévoir se retirer avant l'âge de 60 ans et de former avec certitude leurs projets de retraite<sup>9</sup>. De même, le sentiment de confiance quant au caractère suffisant des économies et la perspective de se retirer avant 60 ans, s'observent le plus souvent chez ceux qui ont la plus longue durée d'occupation d'un emploi ainsi que chez ceux qui participent à un régime de pension d'employeur.

Ces constatations mettent en lumière divers facteurs reliés entre eux. Par exemple, chez les travailleurs salariés de 45 à 59 ans,

les syndiqués sont environ deux fois plus susceptibles que les non-syndiqués d'avoir accès à un régime de pension (à peu près 90 % et 45 % respectivement). De même, la présence éventuelle d'un syndicat et l'existence d'un régime de pension d'employeur a une incidence sur la durée d'occupation d'un emploi.

### **Les résultats des modèles confirment l'importance des caractéristiques d'emploi**

Afin de démêler les divers degrés d'importance de ces facteurs, retournons aux résultats de nos modèles. Le premier modèle prédit qu'environ 29 % des quasi-retraités sont très certains de l'âge auquel ils prévoient prendre leur retraite (tableau A.10).

On estime que la participation à un régime de pension accroît de 10 points de pourcentage la probabilité qu'un travailleur soit très certain à cet égard par rapport à un travailleur n'y participant pas. Le fait d'être syndiqué l'accroît de 5 points de pourcentage par rapport aux travailleurs non syndiqués et l'ajout d'une année de travail à la durée d'occupation moyenne d'un emploi accroît aussi la probabilité qu'une personne soit très certaine de l'âge auquel elle veut se retirer.

On observe les mêmes caractéristiques pour les attentes relatives au revenu de retraite. Selon le modèle du tableau A.12, il est prédit qu'environ 73 % des quasi-retraités s'attendent à ce que leur revenu soit suffisant ou plus que suffisant. Cette probabilité s'accroît pour les personnes participant à un régime de pension, pour celles qui sont syndiquées et pour celles qui gardent plus longtemps leur emploi.

En ce qui concerne l'âge prévu de la retraite, les résultats du deuxième modèle indiquent que les participants à un régime de pension prévoient se retirer environ 13 mois plus tôt que ceux qui n'y ont pas accès, alors que les travailleurs syndiqués prévoient le faire environ 11 mois plus tôt que leurs homologues non syndiqués.

	Certitude quant à l'âge prévu de la retraite		Âge prévu de la retraite		Revenu de retraite
	Très incertains ou ne savent pas	Assez ou très certains	Avant 60 ans <sup>1</sup>	À 65 ans et plus <sup>1</sup>	S'attendent à un revenu de retraite suffisant <sup>1</sup>
	pourcentage				
<b>Catégorie de travailleur</b>					
Travailleur autonome	33,0*	44,8*	20,0*	47,2*	69,9
Travailleur rémunéré †	26,7	65,7	30,6	35,6	68,4
<b>Syndicalisation</b>					
Employé syndiqué	22,1*	73,1*	40,4*	25,1*	71,5*
Employé non syndiqué †	30,2	60,3	23,5	43,1	65,7
<b>Durée d'occupation de l'emploi</b>					
Moins de 10 ans †	33,7	53,5	18,7	50,5	60,9
10 à 19 ans	27,1*	62,8*	25,1*	35,8*	68,7*
20 ans et plus	20,1*	72,9*	45,9*	21,5*	77,9*
<b>Régime de pension<sup>2</sup></b>					
Oui	20,5*	74,7*	38,5*	26,0*	74,1*
Non †	35,8	47,6	17,0	51,9	60,4
<b>Secteur d'activité</b>					
Services aux consommateurs <sup>3</sup>	33,9*	52,8*	20,5	49,2*	59,3*
Fabrication et services d'utilité publique †	23,8	68,1	26,7	37,1	66,5
Administration publique	19,5	76,9*	47,3*	18,4*	79,6*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Les pourcentages sont basés sur les répondants ayant indiqué un âge prévu de retraite. Les répondants qui ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de se retirer ou qui ne savaient pas quand ils se retireraient ont été exclus.

2. Près de 10 % des répondants ont eu des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime pension et sont donc exclus.

3. Incluent la vente au détail, la restauration et l'hébergement, les loisirs et autres services.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

### Les projets et attentes de retraite varient selon le secteur d'activité

Les salaires, la participation à un régime de pension, la durée d'occupation d'un emploi, le fait d'être syndiqué et d'autres caractéristiques varient en fonction du secteur d'activité<sup>10</sup> et il en va de même pour les projets et les attentes de retraite des intéressés.

En nous concentrant sur trois secteurs pour illustrer notre propos<sup>11</sup>, nous constatons que les employés de l'administration publique (c.-à-d. des services gouvernementaux) sont les plus certains de leurs projets de retraite, suivis de ceux qui travaillent dans le secteur de la fabrication et des

services d'utilité publique et enfin de ceux du secteur des services aux consommateurs. Et alors que près de la moitié des employés de l'administration publique prévoient prendre leur retraite avant l'âge de 60 ans, ce n'est le cas que pour environ le quart et le cinquième respectivement de ceux des secteurs de la fabrication et des services d'utilité publique ainsi que des services aux consommateurs.

Les écarts intersectoriels entre les attentes quant au revenu de retraite sont également évidents, 80 % des travailleurs de l'administration publique exprimant à cet égard des attentes positives, comparativement à 67 % de ceux des secteurs de la fabrication et des services d'utilité

publique et 59 % des services aux consommateurs.

### Le revenu et les cotisations à un REER renforcent le sentiment de certitude quant aux projets de retraite

Les préparatifs financiers sont au cœur des décisions de retraite et on pouvait s'attendre à des liens étroits entre les caractéristiques financières et les projets et attentes des intéressés. Par exemple, les trois quarts des personnes ayant cotisé à un REER au cours des cinq années précédentes et qui ont accumulé des avoirs de plus de 100 000 \$ dans un REER déclarent avoir arrêté leurs projets de retraite. C'est le cas d'environ la moitié de celles qui n'ont

pas versé de cotisations récemment<sup>12</sup> (tableau 6).

Les caractéristiques du REER sont aussi liées étroitement à l'âge prévu de la retraite et aux attentes quant au caractère suffisant du revenu de retraite. Les mêmes profils s'observent pour le revenu du ménage et la possession d'une maison. C'est ainsi que 85 % des quasi-retraités ayant un revenu du ménage de 100 000 \$ ou plus prévoient que leur revenu du ménage sera suffisant comparativement à 53 % de ceux dont le revenu du ménage se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$. Les modèles à plusieurs variables confirment la solidité de ces relations.

### Deux perspectives sur la retraite

La plupart des lecteurs ne se surprendront probablement pas du fait que les perspectives de retraite

soient liées à des caractéristiques telles que la santé, la participation à un régime de pension et le revenu du ménage. Pourtant, l'importance des différences observées entre ces caractéristiques — les écarts atteignant souvent 20 ou 30 points de pourcentage — montre à quel point les perspectives de retraite des Canadiens changent selon les circonstances de chacun. À cet égard, la « génération de l'après-guerre » est loin d'être homogène.

Pour apporter plus de précisions, on se sert de modèles statistiques pour estimer comment deux sujets fictifs ayant des ensembles particuliers de caractéristiques peuvent concevoir leur retraite. Contrairement aux résultats présentés plus haut, les effets cumulés des différences entre diverses caractéristiques sont inventoriés.

Nos sujets fictifs sont deux hommes de 52 ans, mariés et en très bonne santé. Les deux sont nés au Canada, les deux travaillent comme techniciens et les deux sont propriétaires de leur propre maison sur laquelle ils font des paiements hypothécaires.

Là s'arrête les similitudes. Le sujet n° 1 occupe le même emploi depuis 20 ans et est membre d'un syndicat. Il bénéficie d'un régime de pension et cotise aussi à un REER, bien que ses avoirs accumulés soient inférieurs à 50 000 \$. Son revenu du ménage est de plus de 100 000 \$. Le sujet n° 2 occupe son emploi depuis 10 ans et n'est pas syndiqué. Il n'a pas de régime de pension, mais il cotise à un REER et a accumulé des avoirs d'entre 50 000 \$ et 100 000 \$. Son revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 80 000 \$.

**TSC**

**Tableau 6 Épargne, revenu et avoirs liés au plans de retraite des quasi-retraités**

	Certitude quant à l'âge prévu de la retraite		Âge prévu de la retraite		Revenu de retraite
	Très incertains ou ne savent pas	Assez ou très certains	Avant 60 ans <sup>1</sup>	À 65 ans et plus <sup>1</sup>	S'attendent à un revenu de retraite suffisant <sup>1</sup>
<b>pourcentage</b>					
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours des cinq dernières années</b>					
Non †	36,0	49,3	22,8	48,6	55,7
Oui	24,6*	66,6*	31,2*	33,5*	72,8*
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	29,4*	61,0*	26,4	40,6*	60,7*
Oui — Avoirs entre 50 000 \$ à 100 000 \$	19,1*	74,2*	34,5*	29,9*	78,6*
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	17,9*	74,4*	36,1*	25,7*	87,0*
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 40 000 \$ †	39,9	44,2	12,6	62,5	45,0
40 000 \$ à 59 999 \$	35,7	52,1	18,8	46,1*	52,8*
60 000 \$ à 79 999 \$	24,6*	67,4*	29,6*	38,3*	67,4*
80 000 \$ à 99 999 \$	25,6*	64,6*	31,7*	33,4*	69,5*
100 000 \$ et plus	17,2*	75,1*	38,4*	26,2*	84,9*
<b>Mode d'occupation</b>					
Locataire †	35,6	48,1	16,7	57,4	49,9
Propriétaire avec hypothèque	28,7*	61,8*	28,3*	38,7*	67,1*
Propriétaire sans hypothèque	23,5*	67,3*	35,8*	26,9*	77,7*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Les pourcentages sont basés sur les répondants ayant indiqué un âge prévu de retraite. Les répondants qui ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de se retirer ou qui ne savaient pas quand ils se retireraient ont été exclus.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

Dans l'ensemble, les profils de ces sujets fictifs ne sont pas des exceptions, et les caractéristiques qui les distinguent ne sont pas extraordinaires non plus. Si nous entrons ces caractéristiques dans nos modèles statistiques, à quoi devons-nous nous attendre quant à leurs projets et attentes de retraite? Les résultats figurent au tableau 7.

Le modèle prédit que l'âge prévu de la retraite du sujet n° 1 sera de 59 ans, alors que celui du sujet n° 2 sera de 62 ans — soit 3 années de plus au sein de la population active. Le sujet n° 1 sera relativement certain de l'âge auquel il prévoit prendre sa retraite — une probabilité de 46 % d'être « très certain ». Le sujet n° 2 sera moins certain, inscrivant une probabilité de 29 % à cet égard. Et alors que le sujet n° 1 sera très confiant par rapport à son revenu de retraite, affichant une probabilité de 81 % de s'attendre à ce que son revenu soit suffisant pour maintenir son niveau de vie, le sujet n° 2 sera moins certain, affichant une probabilité de 67 %.

Dans l'ensemble, les différences raisonnablement modestes entre les caractéristiques professionnelles et financières de ces sujets fictifs

se traduisent par des différences appréciables quant à leurs perspectives de retraite.

### Conclusions

Le point central de notre article concerne les projets et les attentes des Canadiens à l'approche de la retraite. Il y a lieu d'interpréter les résultats présentés ici avec prudence, car ils se fondent sur des hypothèses et sur le meilleur jugement des répondants à l'enquête. Ils sont aussi susceptibles de changer au fil du temps. Or un lien étroit s'établit entre les projets et les attentes liées à la retraite et les caractéristiques telles que l'état de santé et les finances. Ces projets et ces attentes sont aussi importants, car ils sont susceptibles d'influer sur les comportements.

Le degré d'incertitude constitue l'un des points saillants des résultats. De nombreux Canadiens, particulièrement ceux qui s'inquiètent de leur état de santé ou qui disposent de ressources financières modestes, ne sont pas certains du moment auquel ils prendront leur retraite. Les résultats de l'ESG de 2007 montrent qu'une telle incertitude est plus répandue que ne l'ont révélé les enquêtes antérieures.

Certaines données semblent indiquer que les Canadiens à la fin de la quarantaine et au début de la cinquantaine ont remis à plus tard le moment de prendre leur retraite. Néanmoins, l'âge de 65 ans demeure un point de référence important, peu de Canadiens déclarant qu'ils prévoient travailler au-delà de cet âge. Il est impossible de dire si ces attentes seront comblées, mais il vaut la peine de noter que les taux d'activité des 65 à 69 ans ont retrouvé les niveaux observés au milieu des années 1970.

Les perspectives de retraite sont sujettes à diverses caractéristiques démographiques. L'importance qu'on accorde à l'état matrimonial, et la capacité du ménage de participer en tandem plutôt qu'en solo à la population active, est certainement manifeste dans les résultats. L'état de santé est également un facteur critique et mériterait une analyse plus approfondie.

On a beaucoup parlé de la détérioration du marché du travail et des perspectives financières des immigrants arrivés au Canada au cours des années 1990 et depuis l'an 2000. Les immigrants qui étaient dans la jeune quarantaine au moment de leur arrivée dans les années 1990 sont maintenant près de la retraite, ce qui soulève des questions quant au caractère suffisant de leurs préparatifs financiers. Les résultats de l'ESG de 2007 montrent que leurs perspectives de retraite sont beaucoup moins positives que celles des Canadiens nés au pays.

Il était fort prévisible que les attentes en ce qui concerne la retraite soient étroitement liées aux caractéristiques de l'emploi et à la situation financière. Le lien étroit entre la participation à un régime de pension et le degré de certitude face à la retraite témoigne de cette confiance que les participants éprouvent face à leurs régimes de pension.

Les résultats de l'ESG de 2007 indiquent qu'environ le tiers des quasi-retraités se disent inquiets



Tableau 7 Deux perspectives de la retraite

	Sujet 1 <sup>1</sup>	Sujet 2 <sup>2</sup>
	<b>ans</b>	
<b>Âge prévu de la retraite</b>	59	62
	<b>pourcentage</b>	
<b>probabilités...</b>		
... qu'il soit très certain de l'âge prévu de sa retraite	46	29
... qu'il s'attende à ce que le revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant	81	67

1. Probabilités prédites supposant un homme de 52 ans, marié, né au Canada, en très bonne santé, propriétaire avec hypothèque, membre d'un syndicat, bénéficiant d'un régime de pension, occupant le même emploi depuis 20 ans, a moins de 50 000 \$ d'avoirs dans un REER, et un revenu du ménage de 100 000 \$ ou plus.
2. Probabilités prédites supposant un homme de 52 ans, marié, né au Canada, en très bonne santé, propriétaire avec hypothèque, non syndiqué, n'ayant pas de régime de pension, occupant le même emploi depuis 10 ans, avec des avoirs de 50 000 \$ à 100 000 \$ dans un REER et un revenu du ménage de 60 000 \$ à 80 000 \$.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

quant au caractère suffisant de leur revenu de retraite. Que ces préoccupations soient justifiées déborde le cadre de notre article, mais elles soulèvent la question à savoir si les gens disposent des renseignements nécessaires pour prévoir de façon précise les modalités d'une retraite qui n'aura pas lieu avant de nombreuses années? Cet aspect de la question est examiné dans l'article « Le casse-tête de la retraite : comment s'y retrouver »<sup>13</sup>.

The logo for the TSC (Tendances sociales canadiennes) consists of the letters 'TSC' in a bold, white, sans-serif font, centered within a dark blue oval shape. The oval is flanked by two curved, light blue lines that sweep outwards and upwards, resembling a stylized wave or a graphic element.

**Grant Shellenberg** est analyste principal et **Yuri Ostrovsky** est analyste à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

1. Selon l'Enquête sur la population active, tout au long des années 1980 et au début des années 1990 la participation des hommes « plus âgés » à la population active a diminué de façon constante. Depuis le milieu des années 1990, toutefois, cette tendance s'est inversée. C'est ainsi qu'après le recul de 66 % à 43 % entre 1976 et 1995, le taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans a rebondi à 54 % — soit un gain de 11 points de pourcentage en un peu plus d'une décennie. De la même manière, un homme de 65 à 69 ans sur quatre fait encore partie de la population active — du jamais vu depuis le milieu des années 1970. Après une stabilité d'environ 24 % à 25 % pendant plus de vingt ans, le taux d'activité des femmes de 60 à 64 ans est passé de 25 % à 40 % de 1998 à 2007.
2. L'âge moyen de la retraite des hommes et des femmes au sein de la fonction publique est demeuré plutôt constant autour de 58 ou 59 ans depuis le milieu des années 1990.
3. Les personnes qui n'ont pas l'intention de se retirer ou qui ne savent pas quand elles prévoient prendre leur retraite n'ont pas eu à répondre à cette question. Comme on peut le voir au tableau A.3, les personnes dont le ménage est à faible revenu, qui ne bénéficient pas d'un revenu de pension et qui ne cotisent pas à un REER ou qui n'ont pas d'avoirs accumulés étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles n'avaient pas l'intention de se retirer. Parce qu'on ne leur a pas demandé quelles étaient leurs attentes en ce qui concerne le caractère suffisant de leur revenu de retraite, il est possible que les estimations quant au revenu « à peine suffisant » ou « insuffisant » présentées dans le graphique 2 soient sous-estimées.
4. Schellenberg, G. et Ostrovsky, Y. (2008). Rapport de l'ESG : Le casse-tête de la retraite: comment s'y retrouver. *Tendances sociales canadiennes*, (86). N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.
5. L'unité de mesure des coefficients de régression au tableau 11 en annexe sont les « années ». Étant donné que « 0,74 » année n'offre guère de signification intuitive, ces estimations ont été converties en mois ( $0,74 \times 12 =$  environ 9 mois) dans le texte.
6. Les trois quarts de tous les Canadiens de 45 à 64 ans sont mariés ou en union libre, alors que le quart d'entre eux sont séparés, divorcés, veufs ou n'ont jamais été mariés (Enquête sur la population active, 2007).
7. Dans ce contexte, « mariage » inclut les unions libres.
8. Picot, G. (2004) The deteriorating economic welfare of Canadian Immigrants. *Canadian Journal of Urban Research*. 13(1): 25-46.
9. L'Enquête sociale générale de 2007 ne comprend pas de données sur la taille des entreprises où les répondants travaillaient. Les taux de syndicalisation sont plus élevés dans les grandes entreprises que dans les petites. C'est pourquoi la vigueur de la corrélation entre les taux de syndicalisation et les attentes face à la retraite inclut les effets de la taille des entreprises et des taux de syndicalisation.
10. Par exemple, chez les quasi-retraités de ces trois secteurs (travailleurs rémunérés seulement), le taux de syndicalisation est de 70 % au sein des administrations publiques, de 32 % dans le secteur de la fabrication et des services d'utilité publique et de 15 % dans les services aux consommateurs. Les quasi-retraités de ces secteurs (travailleurs rémunérés seulement) qui ont un revenu personnel de moins de 40 000 \$ inscrivent des taux de 12 %, 24 % et de 54 % respectivement.
11. On trouvera aux tableaux A.2, A.5 et A.8 les projets et attentes des intéressés de l'ensemble des secteurs.
12. Les cotisations « récentes » à un REER sont celles faites au cours des cinq années précédentes.
13. Schellenberg, G. et Ostrovsky, Y. (2008). Le casse-tête de la retraite: comment s'y retrouver. *Tendances sociales canadiennes*, (86). N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.

	Assez ou très certains	Très incertains ou ne savent pas	N'ont pas l'intention de se retirer	Total
	pourcentage			
<b>Total</b>	<b>61,3</b>	<b>28,2</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Sexe</b>				
Hommes †	62,7	26,0	11,3	100,0
Femmes	59,8	30,7*	9,5	100,0
<b>Groupe d'âge</b>				
45 à 49 ans †	61,6	30,0	8,5	100,0
50 à 54 ans	61,7	26,8	11,5*	100,0
55 à 59 ans	60,3	27,2	12,4*	100,0
<b>État matrimonial</b>				
Marié ou en union libre †	63,4	26,7	9,8	100,0
Autre	53,5*	33,7*	12,9*	100,0
<b>Niveau de scolarité</b>				
Diplôme d'études secondaires ou moins †	58,0	31,3	10,7	100,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	62,2*	28,1	9,7	100,0
Grade universitaire	65,7*	23,5*	10,8	100,0
<b>Statut d'immigrant</b>				
Personne née au Canada †	63,7	26,5	9,8	100,0
A immigré avant 1975	57,6*	30,7	11,6	100,0
A immigré entre 1975 et 1989	55,5*	33,7*	10,8	100,0
A immigré depuis 1990	44,2*	39,9*	15,9*	100,0
<b>Santé autodéclarée</b>				
Excellente †	65,3	23,8	10,9	100,0
Très bonne	64,6	25,8	9,6	100,0
Bonne	56,4*	33,3*	10,3	100,0
Passable ou mauvaise	46,6*	39,1*	14,3	100,0
<b>Province de résidence</b>				
Terre-Neuve	65,1	24,3	10,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard	60,8	21,6	17,6	100,0
Nouvelle-Écosse	64,7	25,1	10,2	100,0
Nouveau-Brunswick	65,3*	24,3	10,4	100,0
Québec	64,4*	26,6	9,0*	100,0
Ontario †	58,7	29,0	12,3	100,0
Manitoba	62,2	26,5	11,4	100,0
Saskatchewan	61,8	29,2	9,0	100,0
Alberta	64,6*	28,0	7,4*	100,0
Colombie-Britannique	58,6	31,2	10,2	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Assez ou très certains	Très incertains ou ne savent pas	Ne comptent pas se retirer	Total
	pourcentage			
<b>Catégorie de travailleur</b>				
Travailleur rémunéré †	65,7	26,7	7,7	100,0
Travailleur autonome	44,8*	33,0*	22,3*	100,0
<b>Syndicalisation</b>				
Employé syndiqué	73,1*	22,1*	4,8*	100,0
Employé non syndiqué †	60,3	30,2	9,6	100,0
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>				
Secteur primaire	55,6*	29,9	14,6*	100,0
Construction	51,9*	33,6*	14,6*	100,0
Fabrication et services d'utilité publique †	68,1	23,8	8,1	100,0
Services de distribution	61,1	29,7	9,2	100,0
Services financiers, assurances et services immobiliers	61,2	25,4	13,4*	100,0
Services professionnels et aux entreprises	52,1*	31,6*	16,3*	100,0
Services aux consommateurs	52,8*	33,9*	13,4*	100,0
Santé, éducation et services sociaux	66,9	25,9	7,2	100,0
Administration publique	76,9*	19,5	3,6 <sup>E</sup> *	100,0
<b>Profession</b>				
Gestionnaire	65,7	22,8	11,4	100,0
Professionnel	65,9	22,8	11,3	100,0
Technologue ou technicien	61,3	28,8	10,0	100,0
Personnel de bureau	64,3	29,3	6,4	100,0
Ventes et services	55,2	33,7	11,1	100,0
Métiers, transport et opérateur de machinerie	58,6	29,8	11,6	100,0
Professions propres au secteur primaire	49,6*	30,5	19,9*	100,0
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique †	63,4	29,3	7,4 <sup>E</sup>	100,0
<b>Durée d'occupation de l'emploi</b>				
Moins de 10 ans †	53,5	33,7	12,7	100,0
10 à 19 ans	62,8*	27,1*	10,1	100,0
20 ans et plus	72,9*	20,1*	7,0*	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, l'industrie minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les services de distribution comprennent le commerce de gros, le transport et l'entreposage.

Les services professionnels et aux entreprises comprennent les services scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les services aux consommateurs comprennent le commerce au détail, les services d'hébergement et de restauration, les services de divertissements et de loisirs ainsi que d'autres services.

Les services de l'information et de la culture sont inclus avec la santé, l'éducation et les services sociaux.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Assez ou très certains	Très incertains ou ne savent pas	N'ont pas l'intention de se retirer	Total
pourcentage				
<b>Régime de pension</b>				
Oui	74,7*	20,5*	4,8*	100,0
Non †	47,6	35,8	16,6	100,0
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	58,0*	31,0	10,9*	100,0
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) au cours des cinq dernières années</b>				
Non †	49,3	36,0	14,7	100,0
Oui	66,6*	24,6*	8,8*	100,0
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	61,0*	29,4*	9,6*	100,0
Oui — Avoirs de 50 000 à 100 000 \$	74,2*	19,1*	6,7*	100,0
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	74,4*	17,9*	7,8*	100,0
Oui — Avoirs non déclarés	53,1	34,1	12,8	100,0
<b>Régimes de pension et REER</b>				
Aucun régime/aucun REER †	35,7	43,1	21,2	100,0
Aucun régime/un REER	55,0*	31,0*	14,0*	100,0
Un régime/aucun REER	69,4*	24,7*	5,9*	100,0
Un régime/un REER	76,5*	19,1*	4,5*	100,0
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	58,3*	30,7*	11,0*	100,0
<b>Revenu personnel</b>				
Moins de 20,000 \$ †	41,6	40,6	17,7	100,0
20 000 \$ à 39 999 \$	53,4*	33,7*	12,9*	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	66,8*	26,0*	7,2*	100,0
60,000 à 79,999 \$	71,9*	21,1*	7,0*	100,0
80,000 \$ et plus	76,4*	16,1*	7,5*	100,0
Non déclaré	49,6*	36,4	14,0	100,0
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 40,000 \$ †	44,2	39,9	15,9	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	52,1*	35,7	12,1	100,0
60 000 \$ à 79 999 \$	67,4*	24,6*	8,0*	100,0
80 000 \$ à 99 999 \$	64,6*	25,6*	9,9*	100,0
100 000 \$ et plus	75,1*	17,2*	7,6*	100,0
Non déclaré	50,5*	37,0	12,5	100,0
<b>Mode d'occupation</b>				
Locataire †	48,1	35,6	16,3	100,0
Propriétaire avec hypothèque	61,8*	28,7*	9,5*	100,0
Propriétaire sans hypothèque	67,3*	23,5*	9,3*	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Avant l'âge de 60 ans	Entre 60 et 64 ans	À 65 ans et plus	Total
	pourcentage			
<b>Total</b>	<b>29,0</b>	<b>33,6</b>	<b>37,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Sexe</b>				
Hommes †	28,0	33,7	38,3	100,0
Femmes	30,1	33,6	36,3	100,0
<b>Groupe d'âge</b>				
45 à 49 ans †	36,4	27,6	36,0	100,0
50 à 54 ans	31,4*	33,7*	35,0	100,0
55 à 59 ans	11,7*	44,8*	43,5*	100,0
<b>État matrimonial</b>				
Marié ou en union libre †	30,4	34,9	34,7	100,0
Autre	23,6*	28,6*	47,8*	100,0
<b>Niveau de scolarité</b>				
Diplôme d'études secondaires ou moins †	25,9	34,0	40,1	100,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	31,3*	33,8	35,0*	100,0
Grade universitaire	31,0*	33,2	35,8	100,0
<b>Statut d'immigrant</b>				
Personne née au Canada †	31,9	32,9	35,2	100,0
A immigré avant 1975	22,1*	40,1*	37,9	100,0
A immigré entre 1975 et 1989	19,0*	37,7	43,4*	100,0
A immigré depuis 1990	9,3 <sup>E*</sup>	30,5	60,3*	100,0
<b>Santé autodéclarée</b>				
Excellente †	34,1	34,1	31,8	100,0
Très bonne	30,1	35,0	34,9	100,0
Bonne	23,3*	31,6	45,1*	100,0
Passable ou mauvaise	23,1*	30,9	46,0*	100,0
<b>Province de résidence</b>				
Terre-Neuve	36,5*	32,9	30,5*	100,0
Île-du-Prince-Édouard	21,1 <sup>E</sup>	35,4	43,5	100,0
Nouvelle-Écosse	28,5	32,1	39,4	100,0
Nouveau-Brunswick	33,5	31,9	34,6	100,0
Québec	33,2*	35,6	31,2*	100,0
Ontario †	26,3	33,3	40,4	100,0
Manitoba	38,6*	32,7	28,7*	100,0
Saskatchewan	30,8	32,1	37,1	100,0
Alberta	26,3	31,6	42,0	100,0
Colombie-Britannique	26,3	33,7	40,0	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Avant l'âge de 60 ans	Entre 60 et 64 ans	À 65 ans et plus	Total
	pourcentage			
<b>Catégorie de travailleur</b>				
Travailleur rémunéré †	30,6	33,8	35,6	100,0
Travailleur autonome	20,0*	32,8	47,2*	100,0
<b>Syndicalisation</b>				
Employé syndiqué	40,4*	34,4	25,1*	100,0
Employé non syndiqué †	23,5	33,4	43,1	100,0
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>				
Secteur primaire	23,3	36,3	40,3	100,0
Construction	22,0	33,5	44,5	100,0
Fabrication et services d'utilité publique †	26,7	36,2	37,1	100,0
Services de distribution	28,2	33,3	38,4	100,0
Services financiers, assurances et services immobiliers	27,8	36,6	35,6	100,0
Services professionnels et aux entreprises	22,0	28,1	49,9*	100,0
Services aux consommateurs	20,5	30,2	49,2*	100,0
Santé, éducation et services sociaux	35,4*	34,6	30,0*	100,0
Administration publique	47,3*	34,3	18,4*	100,0
<b>Profession</b>				
Gestionnaire	33,8*	34,2	32,0*	100,0
Professionnel	35,5*	32,6	31,9*	100,0
Technologue ou technicien	37,6*	31,5	30,9*	100,0
Personnel de bureau	29,9*	35,0	35,1*	100,0
Ventes et services	22,4	33,5	44,0	100,0
Métiers, transport et opérateur de machinerie	23,8	33,1	43,1	100,0
Professions propres au secteur primaire	21,9	35,7	42,4	100,0
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique †	20,0	32,8	47,2	100,0
<b>Durée d'occupation de l'emploi</b>				
Moins de 10 ans †	18,7	30,8	50,5	100,0
10 à 19 ans	25,1*	39,0*	35,8*	100,0
20 ans et plus	45,9*	32,6	21,5*	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, l'industrie minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les services de distribution comprennent le commerce de gros, le transport et l'entreposage.

Les services professionnels et aux entreprises comprennent les services scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les services aux consommateurs comprennent le commerce au détail, les services d'hébergement et de restauration, les services de divertissements et de loisirs ainsi que d'autres services.

Les services de l'information et de la culture sont inclus avec la santé, l'éducation et les services sociaux.

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Avant l'âge de 60 ans	Entre 60 et 64 ans	À 65 ans et plus	Total
	pourcentage			
<b>Régime de pension</b>				
Oui	38,5*	35,4*	26,0*	100,0
Non †	17,0	31,2	51,9	100,0
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	22,4*	32,7	44,9*	100,0
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) au cours des cinq dernières années</b>				
Non †	22,8	28,6	48,6	100,0
Oui	31,2*	35,3*	33,5*	100,0
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	26,4	33,0	40,6*	100,0
Oui — Avoirs de 50 000 à 100 000 \$	34,5*	35,6*	29,9*	100,0
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	36,1*	38,2*	25,7*	100,0
Oui — Avoirs non déclarés	31,2*	37,4*	31,4*	100,0
<b>Régimes de pension et REER</b>				
Aucun régime/aucun REER †	10,0	27,0	62,9	100,0
Aucun régime/un REER	20,2*	33,1	46,8*	100,0
Un régime/aucun REER	36,7*	29,8	33,5*	100,0
Un régime/un REER	39,0*	36,9*	24,1*	100,0
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	22,5*	32,4	45,1*	100,0
<b>Revenu personnel</b>				
Moins de 20 000 \$ †	18,5	29,5	52,0	100,0
20 000 \$ à 39 999 \$	19,6	32,2	48,2	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	29,4*	34,3	36,3*	100,0
\$60,000 to \$79,999	38,0*	35,0	27,0*	100,0
80 000 \$ et plus	37,0*	33,1	29,8*	100,0
Non déclaré	26,0	36,4	37,5*	100,0
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 40,000 \$ †	12,6	24,8	62,5	100,0
40,000 à 59,999 \$	18,8*	35,0*	46,1*	100,0
60,000 à 79,999 \$	29,6*	32,2*	38,3*	100,0
80,000 à 99,999 \$	31,7*	34,9*	33,4*	100,0
100,000 \$ et plus	38,4*	35,4*	26,2*	100,0
Non déclaré	26,5*	34,9*	38,6*	100,0
<b>Mode d'occupation</b>				
Locataire †	16,7	25,9	57,4	100,0
Propriétaire avec hypothèque	28,3*	33,0*	38,7*	100,0
Propriétaire sans hypothèque	35,8*	37,3*	26,9*	100,0

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 2007.

	Plus que suffisant ou suffisant	À peine suffisant	Insuffisant ou nettement insuffisant	Ne savent pas	Total
	pourcentage				
<b>Total</b>	<b>68,3</b>	<b>19,4</b>	<b>9,0</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Sexe</b>					
Hommes †	70,8	17,9	8,3	3,0	100,0
Femmes	65,6*	21,1*	9,7	3,6	100,0
<b>Groupe d'âge</b>					
45 à 49 ans †	66,8	20,4	9,6	3,1	100,0
50 à 54 ans	69,6	18,2	9,0	3,1	100,0
55 à 59 ans	69,0	19,4	7,7	3,9	100,0
<b>État matrimonial</b>					
Marié ou en union libre †	71,6	17,9	7,4	3,1	100,0
Autre	55,4*	25,2*	15,2*	4,2	100,0
<b>Niveau de scolarité</b>					
Diplôme d'études secondaires ou moins †	64,4	20,7	11,1	3,8	100,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	65,7	22,3	8,6	3,4	100,0
Grade universitaire	76,5*	14,9*	6,3*	2,3 <sup>E*</sup>	100,0
<b>Statut d'immigrant</b>					
Personne née au Canada †	70,6	19,2	7,8	2,4	100,0
A immigré avant 1975	67,3	17,8	10,6	4,2 <sup>E</sup>	100,0
A immigré entre 1975 et 1989	59,3*	20,3	13,5*	7,0 <sup>E*</sup>	100,0
A immigré depuis 1990	50,1*	22,1	18,8*	9,0 <sup>E*</sup>	100,0
<b>Santé autodéclarée</b>					
Excellente †	78,4	14,1	5,6	2,0 <sup>E</sup>	100,0
Très bonne	70,7*	18,8*	7,9	2,7	100,0
Bonne	58,4*	24,6*	11,9*	5,1*	100,0
Passable ou mauvaise	49,9*	26,0*	18,9*	5,2 <sup>E*</sup>	100,0
<b>Province de résidence</b>					
Terre-Neuve	66,5	18,6	10,2	4,6 <sup>E</sup>	100,0
Île-du-Prince-Édouard	63,2	24,2	x	x	100,0
Nouvelle-Écosse	65,5	22,4	x	x	100,0
Nouveau-Brunswick	64,9	23,1	7,0 <sup>E</sup>	5,0 <sup>E</sup>	100,0
Québec	68,2	21,6	6,8*	3,5	100,0
Ontario †	67,9	18,8	10,0	3,4	100,0
Manitoba	75,0	15,0	7,5 <sup>E</sup>	2,6 <sup>E</sup>	100,0
Saskatchewan	72,8	18,2	x	x	100,0
Alberta	71,0	16,8	8,8	3,3 <sup>E</sup>	100,0
Colombie-Britannique	66,6	19,3	11,1	2,9 <sup>E</sup>	100,0

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 2007.

	Plus que suffisant ou suffisant	À peine suffisant	Insuffisant ou nettement insuffisant	Ne savent pas	Total
pourcentage					
<b>Catégorie de travailleur</b>					
Travailleur rémunéré †	68,4	19,8	8,8	3,1	100,0
Travailleur autonome	69,9	17,3	8,7	4,0 <sup>E</sup>	100,0
<b>Syndicalisation</b>					
Employé syndiqué	71,5*	18,6	6,3*	3,6	100,0
Employé non syndiqué †	65,7	20,6	10,9	2,8	100,0
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>					
Secteur primaire	69,3	18,0	7,4 <sup>E</sup>	5,3 <sup>E</sup>	100,0
Construction	66,2	18,6	9,7 <sup>E</sup>	5,4 <sup>E</sup>	100,0
Fabrication et services d'utilité publique †	66,5	21,1	9,0	3,4 <sup>E</sup>	100,0
Services de distribution	65,5	20,6	11,0	3,0 <sup>E</sup>	100,0
Services financiers, assurances et services immobiliers	70,1	20,0	x	x	100,0
Services professionnels et aux entreprises	70,3	16,7	9,9	3,1 <sup>E</sup>	100,0
Services aux consommateurs	59,3*	24,1	11,7	4,9	100,0
Santé, éducation et services sociaux	71,7	17,8	8,0	2,6	100,0
Administration publique	79,6*	14,4*	3,9 <sup>E</sup>	2,1 <sup>E</sup>	100,0
<b>Profession</b>					
Gestionnaire	78,9*	14,6*	x	x	100,0
Professionnel	78,2*	15,4*	5,1*	1,4 <sup>E</sup>	100,0
Technologue ou technicien	66,6	20,3	9,4	3,7 <sup>E</sup>	100,0
Personnel de bureau	66,5*	20,7	9,8	3,0 <sup>E</sup>	100,0
Ventes et services	60,7	22,1	12,2	4,9	100,0
Métiers, transport et opérateur de machinerie	62,9	20,7	11,8	4,6 <sup>E</sup>	100,0
Professions propres au secteur primaire	67,9	19,1 <sup>E</sup>	7,8 <sup>E</sup>	5,2 <sup>E</sup>	100,0
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique †	56,9	26,7	10,8 <sup>E</sup>	5,5 <sup>E</sup>	100,0
<b>Durée d'occupation de l'emploi</b>					
Moins de 10 ans †	60,9	22,2	12,9	4,0	100,0
10 à 19 ans	68,7*	20,4	8,1*	2,8	100,0
20 ans et plus	77,9*	14,8*	4,6*	2,7	100,0

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à  $p < 0,05$ .

1. Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, l'industrie minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les services de distribution comprennent le commerce de gros, le transport et l'entreposage.

Les services professionnels et aux entreprises comprennent les services scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les services aux consommateurs comprennent le commerce au détail, les services d'hébergement et de restauration, les services de divertissements et de loisirs ainsi que d'autres services.

Les services de l'information et de la culture sont inclus avec la santé, l'éducation et les services sociaux.

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Plus que suffisant ou suffisant	À peine suffisant	Insuffisant ou nettement insuffisant	Ne savent pas	Total
<b>pourcentage</b>					
<b>Régime de pension</b>					
Oui	74,1*	17,2*	6,0*	2,7*	100,0
Non †	60,4	22,6	12,7	4,3	100,0
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	66,4	19,7	11,2	2,7 <sup>E</sup>	100,0
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) au cours des cinq dernières années</b>					
Non †	55,7	24,2	14,9	5,2	100,0
Oui	72,8*	17,7*	6,9*	2,5*	100,0
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	60,7*	25,2	11,2*	2,9*	100,0
Oui — Avoirs de 50 000 à 100 000 \$	78,6*	14,6*	4,9*	1,8 <sup>E*</sup>	100,0
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	87,0*	9,9*	1,9 <sup>E*</sup>	1,3 <sup>E*</sup>	100,0
Oui — Avoirs non déclarés	74,3*	12,0*	6,4 <sup>E*</sup>	7,3 <sup>E</sup>	100,0
<b>Régimes de pension et REER</b>					
Aucun régime/aucun REER †	46,5	26,9	20,2	6,4	100,0
Aucun régime/un REER	67,0*	20,5*	9,3*	3,2*	100,0
Un régime/aucun REER	63,1*	22,1	10,0*	4,8 <sup>E</sup>	100,0
Un régime/un REER	77,1*	15,9*	4,9*	2,0*	100,0
Réponses contradictoires <sup>2</sup>	66,6*	19,8*	10,9*	2,8 <sup>E*</sup>	100,0
<b>Revenu personnel</b>					
Moins de 20 000 \$ †	52,7	24,5	19,3	3,5 <sup>E</sup>	100,0
20 000 \$ à 39 999 \$	56,4	25,1	14,0	4,5	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	65,8*	23,0	8,5*	2,7	100,0
60 000 \$ à 79 999 \$	78,2*	14,1*	6,0*	1,7 <sup>E</sup>	100,0
80 000 \$ et plus	83,9*	12,1*	2,7 <sup>E*</sup>	1,3 <sup>E</sup>	100,0
Non déclaré	65,9*	17,9	8,8*	7,4	100,0
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 40,000 \$ †	45,0	29,3	21,4	4,3 <sup>E</sup>	100,0
40,000 à 59,999 \$	52,8*	29,0	15,0*	3,2 <sup>E</sup>	100,0
60,000 à 79,999 \$	67,4*	21,7*	8,3*	2,6 <sup>E</sup>	100,0
80,000 à 99,999 \$	69,5*	20,2*	6,4*	3,9 <sup>E</sup>	100,0
100,000 \$ et plus	84,9*	10,8*	3,2*	1,1 <sup>E*</sup>	100,0
Non déclaré	63,1*	19,4*	10,0*	7,4	100,0
<b>Mode d'occupation</b>					
Locataire †	49,9	27,6	18,0	4,4	100,0
Propriétaire avec hypothèque	67,1*	20,7*	9,1*	3,1	100,0
Propriétaire sans hypothèque	77,7*	14,4*	5,1*	2,8	100,0

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

† Groupe de référence.

\* Différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence à  $p < 0,05$ .

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Ne savent pas ou ne sont pas du tout certains	Assez certains	Très certains
	pourcentage		
<b>Probabilité prédite du résultat</b>	<b>30,3</b>	<b>40,3</b>	<b>29,4</b>
<b>Différence associée au changement des caractéristiques suivantes</b>	points de pourcentage		
<b>Âge</b>	ns	ns	ns
Âge au carré	ns	ns	ns
<b>Sexe</b>			
Hommes	gr	gr	gr
Femmes	3,5	ns	- 3,5
<b>État matrimonial</b>			
Marié	gr	gr	gr
Non marié	4,8	ns	- 4,5
<b>Statut d'immigrant</b>			
Personne née au Canada	gr	gr	gr
A immigré avant 1975	5,2	ns	-4,8
A immigré entre 1975 et 1989	5,8	ns	-5,4
A immigré depuis 1990	ns	ns	ns
<b>Santé autodéclarée</b>			
Excellente	gr	gr	gr
Très bonne	3,0	ns	-3,0
Bonne	6,4	-0,4	-6,0
Passable ou mauvaise	13,2	-2,1	- 11,1
<b>Syndicalisation</b>			
Employé non syndiqué	gr	gr	gr
Employé syndiqué	- 4,8	ns	4,8
Travailleur autonome	4,2	ns	- 3,9
<b>Profession</b>			
Gestionnaire	ns	ns	ns
Professionnel	ns	ns	ns
Technologue ou technicien	ns	ns	ns
Personnel de bureau	ns	ns	ns
Ventes et services	ns	ns	ns
Métiers, transport et opérateur de machinerie	ns	ns	ns
Professions propres au secteur primaire	ns	ns	ns
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique	gr	gr	gr
<b>Durée d'occupation de l'emploi</b>	- 0,4	ns	0,4
<b>Régime de pension</b>			
Non	gr	gr	gr
Oui	- 10,0	ns	9,9
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	- 5,6	ns	5,9
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours des cinq dernières années</b>			
Non	gr	gr	gr
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	ns	ns	ns
Oui — Avoirs entre 50 000 \$ et 100 000 \$	-7,7	-0,6	8,3
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	-9,7	-0,9	10,6
Oui — Avoirs non déclarés	ns	ns	ns

	Ne savent pas ou ne sont pas du tout certains	Assez certains	Très certains
points de pourcentage			
<b>Revenu du ménage</b>			
Moins de 40 000 \$	gr	gr	gr
40 000 \$ à 59 999 \$	ns	ns	ns
60 000 \$ à 79 999 \$	-6,2	ns	6,6
80 000 \$ à 99 999 \$	ns	ns	ns
100 000 \$ et plus	- 8,5	ns	8,8
Non déclaré	ns	ns	ns
<b>Mode d'occupation</b>			
Locataire	gr	gr	gr
Propriétaire avec hypothèque	ns	ns	ns
Propriétaire sans hypothèque	ns	ns	ns
Mode d'occupation non déclaré ou autre	ns	ns	ns

gr Groupe de référence

ns Non significatif.

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Note : Les différences en points de pourcentage doivent être faites par rapport au groupe de référence dans chacune des catégories. Par exemple, comparativement aux hommes, les femmes sont 3,5 points de pourcentage plus susceptibles de déclarer ne pas savoir l'âge auquel elles prendront leur retraite ou n'en sont pas du tout certaines.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Coefficient en années		Coefficient en années
<b>Âge</b>	-1,73	<b>Régime de pension</b>	
Âge au carré	1,91	Non	gr
<b>Sexe</b>		Oui	-1,09
Hommes	gr	Réponses contradictoires <sup>1</sup>	-0,60
Femmes	-0,74	<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours des cinq dernières années</b>	
<b>État matrimonial</b>		Non	gr
Marié	gr	Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	ns
Non marié	0,56	Oui — Avoirs entre 50 000 \$ et 100 000 \$	ns
<b>Statut d'immigrant</b>		Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	-0,87
Personne née au Canada	gr	Oui — Avoirs non déclarés	ns
A immigré avant 1975	ns	<b>Revenu du ménage</b>	
A immigré entre 1975 et 1989	ns	Moins de 40 000 \$	gr
A immigré depuis 1990	0,69	40 000 \$ à 59 999 \$	ns
<b>Santé autodéclarée</b>		60 000 \$ à 79 999 \$	-0,70
Excellente	gr	80 000 \$ à 99 999 \$	-0,66
Très bonne	ns	100 000 \$ et plus	-1,12
Bonne	0,33	Non déclaré	-0,82
Passable ou mauvaise	ns	<b>Mode d'occupation</b>	
<b>Syndicalisation</b>		Locataire	gr
Employé non syndiqué	gr	Propriétaire avec hypothèque	-0,44
Employé syndiqué	-0,95	Propriétaire sans hypothèque	-1,44
Travailleur autonome	0,48	Mode d'occupation non déclaré ou autre	ns
<b>Profession</b>			
Gestionnaire	-0,74		
Professionnel	ns		
Technologue ou technicien	-0,96		
Personnel de bureau	ns		
Ventes et services	ns		
Métiers, transport et opérateur de machinerie	ns		
Professions propres au secteur primaire	ns		
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique	gr		
Année additionnelle de la durée d'occupation de l'emploi	-0,10		

gr Groupe de référence.

ns Non significatif.

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Note : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Insuffisant ou nettement insuffisant	À peine suffisant	Plus que suffisant ou suffisant
	pourcentage		
<b>Probabilité prédite des résultats</b>	<b>6,4</b>	<b>20,3</b>	<b>73,3</b>
<b>Différence associée au changement des caractéristiques suivantes</b>	points de pourcentage		
<b>Âge</b>	ns	ns	ns
Âge au carré	ns	ns	ns
<b>Sexe</b>			
Hommes	gr	gr	gr
Femmes	ns	ns	ns
<b>État matrimonial</b>			
Marié ou en union libre	gr	gr	gr
Autre	3,0	4,4	- 7,4
<b>Statut d'immigrant</b>			
Personne née au Canada	gr	gr	gr
A immigré avant 1975	ns	3,3	- 5,5
A immigré entre 1975 et 1989	3,3	4,7	- 8,0
A immigré depuis 1990	ns	4,1	- 7,0
<b>Santé autodéclarée</b>			
Excellente	gr	gr	gr
Très bonne	2,5	3,9	- 6,4
Bonne	5,2	7,4	- 12,6
Passable ou mauvaise	9,1	10,0	- 19,1
<b>Syndicalisation</b>			
Employé non syndiqué	gr	gr	gr
Employé syndiqué	- 1,2	- 1,9	3,1
Travailleur autonome	ns	ns	ns
<b>Profession</b>			
Gestionnaire	ns	ns	ns
Professionnel	ns	ns	ns
Technologue ou technicien	ns	ns	ns
Personnel de bureau	ns	ns	ns
Ventes et services	ns	ns	ns
Métiers, transport et opérateur de machinerie	ns	ns	ns
Professions propres au secteur primaire	ns	ns	ns
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique	gr	gr	gr
Année additionnelle à la durée d'occupation de l'emploi	- 0,2	- 0,2	0,4
<b>Régime de pension</b>			
Non	gr	gr	gr
Oui	- 2,6	- 4,2	6,8
Réponses contradictoires <sup>1</sup>	- 2,0	- 3,5	5,5
<b>Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours des cinq dernières années</b>			
Non	gr	gr	gr
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	ns	ns	ns
Oui — Avoirs entre 50 000 \$ et 100 000 \$	-3,1	-5,8	8,9
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	-5,3	- 10,5	15,8
Oui — Avoirs non déclarés	-3,8	- 7,9	11,7

	Insuffisant ou nettement insuffisant	À peine suffisant	Plus que suffisant ou suffisant
<b>points de pourcentage</b>			
<b>Revenu du ménage</b>			
Moins de 40 000 \$	gr	gr	gr
40 000 \$ à 59 999 \$	ns	ns	ns
60 000 \$ à 79 999 \$	-3,1	- 5,7	8,8
80 000 \$ à 99 999 \$	- 3,2	- 6,0	9,2
100 000 \$ et plus	- 6,3	- 11,4	17,7
Non déclaré	-2,0	- 3,5	5,5
<b>Mode d'occupation</b>			
Locataire	gr	gr	gr
Propriétaire avec hypothèque	ns	ns	ns
Propriétaire sans hypothèque	-2,5	- 4,2	6,7
Mode d'occupation non déclaré ou autre	ns	ns	ns

gr Groupe de référence.

ns Non significatif.

1. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Notes : Ce tableau n'inclut que les quasi-retraités qui ont indiqué un âge prévu de retraite.

Les différences en points de pourcentage doivent être faites par rapport au groupe de référence dans chacune des catégories. Par exemple, les personnes non mariées sont 3,0 points de pourcentage plus susceptibles que les personnes mariées de déclarer que leur revenu de retraite sera insuffisant ou très insuffisant.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.